

Orléans, le 24 octobre 2017,

## SRADDET : QUELLE EGALITE DES TERRITOIRES ?

*« Il ne faut pas opposer les territoires entre eux... »*

Une phrase que nous avons entendue par deux fois lors de la conclusion du débat sur le SRADDET, dans la bouche du Président Bonneau et dans celle du Préfet de Région Falcone. C'était leur réponse à l'interpellation que nous leur avons adressée quelques minutes plus tôt en dénonçant l'inconséquence de ceux qui prétendent vouloir lutter contre la fracture territoriale tout en soutenant le processus de métropolisation.

Ces discours lénifiants sont caractéristiques de l'impuissance, voire de la complaisance, des décideurs politiques face à la montée des inégalités. La dernière session plénière nous en a encore apporté la preuve : la décision modificative n°2 acte une diminution de crédits de 3,5 millions d'euros sur les contrats territoriaux, tandis que les contrats d'agglomérations augmentent de 2 millions d'euros. La douce hypocrisie de la construction d'un lycée en zone rurale, à Châteauneuf-sur-Loire, vole elle aussi en éclat : il se fera dans la métropole d'Orléans.

Tandis que l'accès aux soins dans les villes moyennes recule d'années en années, que les fusions métropoles – départements annoncées dans le programme d'Emmanuel Macron se profilent, avec le déni de démocratie locale que cela suppose, services de l'Etat, régions et communautés de communes continueront de nous expliquer benoîtement qu'il ne faut pas opposer les territoires entre eux. Et la fracture sera bientôt inopérable.